

Le RN demande au CSA de comptabiliser le temps d'antenne de Macron

Article rédigé par *RT France*, le 03 juin 2021

Source [RT France] Le trésorier du RN, Wallerand de Saint-Just, a écrit le 2 juin au président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour lui demander de comptabiliser le temps d'antenne d'Emmanuel Macron, qui entamait une tournée de déplacements le même jour.

Dans un courrier au président du CSA daté du 2 juin et transmis à l'AFP, Wallerand de Saint-Just demande un «accès équitable à l'antenne», estimant que les déplacements d'Emmanuel Macron jusqu'à la fin du mois de juin «relèvent du débat politique lié» aux élections de juin.

«Il semble que, jusqu'au 27 juin 2021, le président de la République ait décidé de sillonner le pays. Il est clair que ses interventions, à ces occasions, relèvent du débat politique lié aux élections [dont la campagne officielle est en cours] et comportent évidemment l'expression de soutiens envers les candidats ou les listes de candidats de son parti politique», écrit-il ainsi. Et de poursuivre : «Dans ces conditions, le Rassemblement national vous demande de veiller à la fourniture [...] du relevé spécifique et de veiller à ce que les autres candidats, listes, partis ou groupements politiques bénéficient, à chaque fois, en contrepartie, d'un accès équitable à l'antenne.»

En savoir plus sur RT France :

<https://francais.rt.com/france/87347-elections-rn-demande-csa-comptabiliser-temps-antenne-des-deplacements>